

Association des Amis de Marguerite Burnat-Provins
Procès-verbal de l'Assemblée générale du samedi 4 octobre
2025 au Domaine de la Doges, à la Tour-de-Peilz

Membres présent-e-s : 8 membres du comité ainsi que 11 membres de l'Association.

Anne Murray-Robertson, présidente (AMR)

Marianne Dyens (MD)

Pascale Jeanneret (PJ)

Gérard Michaud (GM)

Jessica Mondego (JM)

Jacques de Salis (JDS)

Catherine Seylaz-Dubuis (CSD)

Sophie Godel, secrétaire (SG)

1. Accueil

La présidente prend la parole pour ouvrir la séance à 10h40.

« Mesdames et Messieurs les membres de l'AAMBP,
Mmes et Messieurs les membres du comité de l'AAMBP,
Chères amies, chers amis,

C'est une fois de plus un grand plaisir pour moi, en tant que présidente de l'AAMBP, de vous saluer en ce samedi automnal à l'occasion de notre assemblée générale. C'est surtout un privilège de vous accueillir à nouveau dans ce lieu idyllique de La Doges, deux semaines après un week-end inoubliable de commémoration des 120 ans de la fondation par MBP de la « Ligue pour la Beauté », ancêtre du « Heimatschutz » ou « Patrimoine suisse ».

Ma reconnaissance va donc à la direction de la section vaudoise de « Patrimoine suisse » et à toute l'équipe de La Doges, plus particulièrement à Mme Bérandère Lepourtois, intendante, pour la mise à disposition de cet espace historique chargé de souvenirs liés à notre artiste. Pour ceux ici présents pour la première fois, nous nous trouvons dans la salle dédiée à MBP, dont les panneaux documentaires nous entourant constituaient le contenu d'une exposition itinérante ayant eu lieu en 1994.

Je remercie également chacun.e d'être présent.e à cette AG 2025, et je salue tout particulièrement la présence aujourd'hui parmi nous de Mme Silvana Solivella, artiste espagnole active à Lausanne (et dont nous reparlerons sous peu) et de M. Paolo Fontana, responsable pour « Pro Grigioni Italiano » de la réédition bilingue de La Servante/L'Ancella de MBP (dont nous reparlerons cet après-midi lors de notre table ronde).

En guise de bref rappel, ce très beau texte de MBP, magnifiquement traduit par Walter Rosselli (malheureusement retenu aujourd'hui à Poschiavo par une manifestation littéraire) a été conçu par MBP lors d'un séjour aux Grisons, alors que Paul construisait le chemin de fer de la Bernina.

Le texte original en français fait face à la version italienne, avec les ornements typographiques, en-têtes et culs-de-lampe, originaux.

Il est précédé d'une introduction de Jacques de Salis, membre de notre comité et initiateur du projet, conjointement avec le directeur responsable de la publication, Paolo Fontana. Des textes sur la biographie, l'œuvre littéraire et l'œuvre artistique ont été rédigés par Catherine Dubuis-Seylaz et moi-même. Cet ouvrage a paru sous l'égide de Pro Grigioni Italiano, maison d'édition visant à promouvoir la diffusion de textes d'auteurs dans les vallées italophones des Grisons.

Permettez-moi en préambule à la partie statutaire proprement dite de mentionner les noms des **membres absents**, qui ont pris la peine de s'excuser.

Il s'agit de Mmes :

- Marie Alamir
- Helen Bieri Thomson
- Nathalie Chaix
- Françoise Friedli
- Catherine Gehri
- Janine Gottardi
- Marie-Thérèse Leuenberger
- Marie Nora
- Marianne Pfefferlé
- Corine Renevey Olivier
- Laurence Schmidlin
- Anne-Marie Van Ouwenaller
- Martine Vogt (M. et Mme présentent leurs salutations à tous.tes)

Et de MM.

- Olivier Grandjean
- Marc-André Leuenberger
- Bernard Matthey-Doret
- Walter Rosselli (notre émérite traducteur en italien de *La Servante*)
- Reinier Van Ouwenaller
- Pierre Vogt

2. Approbation de l'ordre du jour

Les convocations et l'ordre du jour ont été envoyés le 12 juin 2025, plus de 10 jours avant l'AG, soit dans les délais imposés par nos statuts.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2024

La présidente rappelle que, depuis plusieurs années les PV des AG sont consultables sur le site de l'association. Quelques exemplaires papier sont mis à disposition dans la salle.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport d'activité de la présidente

La présidente lit son rapport d'activité en l'illustrant de nombreuses diapositives projetées sur l'écran. Ce rapport fait partie intégrante du présent PV.

Mme Micheline Louis Courvoisier, qui travaille sur la correspondance de MBP, demande si le livre de Pascal Le Maléfan est paru et si le contenu est identique au thème de la conférence donnée par Pascal Le Maléfan à Grasse. CSD répond en précisant que Le Maléfan mentionne dans sa conférence 29 lettres de MBP et que quelques-unes de ces lettres sont conservées au Centre des littératures de Suisse romande.

La présidente cède la parole à M. Gérard Michaud, trésorier.

5. Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2024

La présidente remercie le trésorier de l'Association, Monsieur Gérard Michaud, pour son travail tout au long de l'année, ainsi que pour ses toujours très précieux conseils.

Les comptes 2024 et le budget 2025 faisaient partie de la convocation à l'AG. Des copies des comptes 2024 sont projetés à l'écran. Le trésorier remercie la présidente et souligne qu'elle a, dans son rapport d'activité, mentionné et justifié tous les postes et les chiffres des comptes de l'exercice 2024.

Il souligne que les courriers de rappel effectués ont tout de même rencontré un certain succès. Ils ont permis de rattraper certaines cotisations d'années précédentes et la situation est bonne pour 2024. Il tient à relever que l'Association a fait face à des dépenses supérieures cette année notamment pour les frais pour le dépliant (graphisme et tirage) ainsi que pour le site internet. A cela se sont ajoutés les frais liés à la publication du *Livre du Pays d'Ar Mor*. Les comptes détaillés du *Livre du Pays d'Ar Mor* ont été présentés séparément. GM précise que les recherches de fonds pour ce livre ont été ardues. Il souligne notamment que la subvention d'Arts Visuels Vaud n'est versée qu'une fois les dépenses effectuées. La Présidente précise que c'est grâce au don privé de Michèle de Preux ici présente que nous avons pu lancer le projet. Elle la remercie chaleureusement pour son soutien.

Malgré les comptes légèrement déficitaires de 2024, le budget 2025 devrait être équilibré avec un petit bénéfice de 700.-. Les liquidités sur le compte courant de l'Association permettent d'envisager d'autres dépenses.

Aucune question n'est posée.

6. Rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 2024

La présidente cède la parole à Mme Michèle de Preux et à M. Stéphane Pétermann, qui ont accepté de fonctionner comme vérificateur des comptes. Ils ont rencontré récemment notre trésorier, GM et communiquent le fruit de leur travail. La présidente les remercie vivement de leur précieuse collaboration. Mme Michèle de Preux lit le rapport préparé avec Stéphane Pétermann (malheureusement absent pour une urgence familiale) et le donne au trésorier, tout en le remerciant pour la bonne tenue des comptes sous les applaudissements de l'Assemblée.

7. Approbation des comptes 2024 et décharge donnée au comité et aux vérificateurs

La présidente met au vote l'approbation des comptes 2024.

L'Assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

La présidente met au vote la décharge au Comité pour la gestion de l'exercice 2024. Elle en profite pour remercier tous les membres du Comité.

L'Assemblée vote la décharge à l'unanimité.

8. Désignation des vérificateurs des comptes 2025

La présidente se tourne vers Mme Michèle de Preux pour lui demander si elle accepte de fonctionner à nouveau comme vérificatrice des comptes l'an prochain, soit en 2026. La même demande sera adressée à Stéphane Petermann à son arrivée. Ils acceptent avec le plus grand plaisir.

L'Assemblée approuve la désignation de Michèle de Preux et de Stéphane Petermann en qualité de vérificateurs des comptes 2025

9. Élections et réélections.

La présidente rappelle que selon les statuts de l'association les membres sont élus pour trois ans et sont rééligibles. Il convient donc de réélire maintenant Monsieur Jacques de Salis. De même, la présidente doit également être confirmée dans sa fonction. La présidente propose donc à l'assemblée de bien vouloir réélire ces deux personnes.

L'Assemblée approuve à l'unanimité et sous les applaudissements, la réélection de Jacques de Salis en tant que membre du comité pour une période de 3 ans et celle d'Anne Murray Robertson en tant que présidente de l'association pour une période de 3 ans.

10. Divers et propositions individuelles

La présidente souhaite soulever les points suivants :

1. L'AG de cette année a posé de gros problèmes liés notamment au délai fixé par le traiteur Terre Vaudoise. 4 membres ont annoncé leur absence au repas moins d'une semaine avant le 4 octobre, ce qui va porter un gros préjudice au budget de l'association. A l'avenir, faudrait-il renoncer à organiser un repas, ce qui priverait nos membres d'un échange convivial annuel ?

La Doges est un lieu intéressant et une maison est très accueillante, les contacts avec l'intendance sont très agréables mais il n'existe pas de restauration sur place. La présidente mentionne La Ferme des Tilleuls qui pourrait accueillir l'AG l'an prochain mais avant de prendre toute décision, elle souhaite obtenir l'avis des membres présents :

JDS apprécie la formule actuelle qui lui permet, en effet, d'échanger avec les membres de l'Association. Il propose de demander aux membres de payer le repas lors de l'inscription, l'association n'aurait ainsi pas à couvrir les défections.

La plupart des participants partagent cet avis en soulignant tout de même qu'il faudrait trouver un traiteur plus souple.

Certains soulèvent que par principe et selon les statuts, les membres doivent avoir payé leur cotisation pour participer à l'AG et avoir le droit de voter. S'ils ne le font pas, ils devraient être démissionnés. GM intervient alors en rappelant que certains membres réagissent aux rappels et qu'à la suite des courriers, versent parfois plusieurs années d'un coup. **Il est donc décidé de ne pas exclure les membres qui tardent à payer leur cotisation.**

2. La présidente souhaite donner la parole à JM au sujet de la fréquentation et du réaménagement du site internet. JM mentionne que des démarches pour ont été entreprises pour améliorer l'aspect et la navigation sur le site. PJ intervient alors et résume l'analyse fournie par Bruno Aeberli, (mandaté par l'association) qui a relevé 4 points principaux qui sont brièvement évoqués. Le rapport complet, sur demande, est à la disposition des membres. Le comité a mis ce point à l'ordre du jour de sa prochaine séance et souhaite continuer à profiter des conseils professionnels de M. Aeberli en lui demandant un devis pour la création d'un nouveau site. Une simple refonte n'étant pas envisageable vu l'obsolescence technologique du site actuel qui ne permet pas selon JM d'obtenir des statistiques de fréquentation de manière fiable et détaillée. Il y aurait eu pour le mois de septembre 2025, 6000 visites ! Par contre, il n'est pas possible actuellement de déterminer si chaque page consultée équivaut à une visite ou si c'est un accès à la page internet qui est considéré comme une visite. Elle mentionne que la page de liens est bien étoffée et constitue un point d'intérêt important. PJ ajoute que la localisation de fréquentation provient essentiellement de la zone Europe et, étonnamment, des visites d'Amérique du Sud.

Romaine de Kalbermatten souhaiterait qu'il soit publié plus d'images pour mettre en valeur l'œuvre de notre artiste et pose une question sur les droits de publication des images publiés sur le site. La présidente répond que les autorisations avaient été demandées à l'époque. Il est mentionné que la consultation du site est adaptée pour les Smartphones. La Présidente relève alors que la mission de balayage du site sera la grosse dépense à prévoir pour les deux prochaines années. Cet investissement est mis en regard des frais d'éventuels futurs projets de rééditions (deux ou trois manuscrits). PJ, MD et GM échangent sur le montant estimé pour le site qui pourrait s'établir autour de CHF 10'000. Toutes les liquidités actuelles (CHF 12'000 augmentées par la vente des livres) seraient investies dans ce projet. MD insiste sur l'importance d'un site internet pour la reconnaissance d'une association telle que la nôtre. Mme Courvoisier soulève l'importance et la pertinence des informations disponibles sur le site pour toute personne qui, comme elle, travaille sur l'artiste et a besoin de références et des notices. L'annonce de l'exposition à Interlaken stimulera encore plus les consultations du site en ligne. C'est le bon moment pour investir dans l'amélioration du site. M. Messerli abonde dans son sens. Anne relève que toutefois nous n'obtenons pas d'inscription à nos activités via le site.

La présidente mentionne ensuite Instagram. Elle n'est pas certaine que nous disposions d'un nombre suffisant d'événements pour faire vivre un tel site, ni des ressources en temps nécessaires pour gérer Instagram pour l'instant. Romaine de Kalbermatten trouve les capsules publiées sur Instagram très intéressantes et en consulte fréquemment (Christie's, Sotheby's, musées, etc.). Elle pense que présenter les œuvres de MBP par ce biais serait très efficace. Ce type de petit film vivant captive le public, et l'intérêt pour l'œuvre s'accroît grâce à la personne qui en parle. Notre présidente pourrait se filmer tant elle est à l'aise et passionnante lors de ses présentations. Une par mois suffirait. Romaine de

Kalbermatten suggère de proposer aux membres de l'association d'envoyer des capsules sur une œuvre qui leur plaît particulièrement.

JM, forte de son expérience, connaît bien le fonctionnement, l'animation d'un tel réseau et l'importance de construire une base de « followers » tout en professionnalisant les contenus publiés. Ce sont même, de plus en plus souvent, des courts métrages de qualité qui sont présentés. Elle suggère d'utiliser le site pour publier les courriers aux membres et de partager des informations sur nos activités en lieu et place des courriers papier. Plusieurs personnes indiquent leur préférence pour le papier.

Alexandre Tschopp suggère de préparer une grande quantité de capsules à l'avance et de les publier au fur et à mesure.

3. La présidente propose la vente à l'issue de cette partie statutaire, des *Contes en vingt lignes* au prix de CHF 9.00, de *La Servante* à CHF 25.00 et du *Le Livre du Pays d'Ar Mor* à CHF 15.00. Ce dernier est un petit bijou de livre, idéal pour un cadeau de fin d'année. Le comité va réfléchir à diverses stratégies de promotion de ces trois ouvrages et serait heureux de recevoir toute suggestion.

Avant de clore l'assemblée, la présidente remercie vivement les membres du comité pour leur présence toujours bienveillante et constructive à ses côtés et pour le travail accompli tout au long de cette année.

Elle remercie également tous les membres présents et leur souhaite une belle suite de journée à La Doges, avec le repas qui sera servi à 12h30 au premier étage de la maison de maître, suivi, à 14h, dans l'un des salons du même étage, de la table ronde autour de la réédition bilingue de *La Servante*.

L'assemblée est levée à 12h00.

Anne Murray-Robertson
Présidente

Sophie Godel
Secrétaire